



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Apprentissage de la natation à l'école

Question écrite n° 18967

Texte de la question

M. Rémi Delatte alerte Mme la ministre des sports sur le nombre de noyades, particulièrement chez les enfants, tant en piscines publiques qu'au sein du milieu domestique. À l'approche des beaux jours, il apparaît donc indispensable de mettre en œuvre un véritable programme d'apprentissage du savoir nager et du savoir se sauver en France, dès le plus jeune âge et particulièrement dès le cours primaire. Selon santé publique France, en effet, le nombre de noyades est en forte hausse, quand bien même le nombre de morts ne suit pas la même trajectoire. La noyade reste pour autant la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les enfants. Aussi, il souhaiterait connaître les pistes de travail du Gouvernement, et ses actions concrètes déjà engagées, en faveur de l'apprentissage de la natation dès l'école élémentaire. Par ailleurs, il tient à s'assurer que la formation en question sera dispensée par des professionnels « Maîtres-Nageurs Sauveteurs », et souhaite connaître les conditions dans lesquelles elle envisage de travailler à une qualification des actuels titulaires du BNSSA comme « Maîtres-Nageurs Sauveteurs ».

Données clés

Auteur : [M. Rémi Delatte](#)

Circonscription : Côte-d'Or (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18967

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : [Sports](#)

Ministère attributaire : [Sports, jeux Olympiques et Paralympiques](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 avril 2019](#), page 3428

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)